

<b>Brevet</b>	<b>Module champ professionnel</b>
<b>BF 08</b>	<b>Technique, Sécurité au travail, Constructions</b>
<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalant à un CFC du champ professionnel de l'agriculture et disposant d'expérience pratique dans la branche ou le secteur visé.
<b>Compétences</b>	<p>A la fin du module, la candidate/le candidat est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. planifier des solutions avantageuses de construction ou d'équipements techniques pour leur champ d'activité, dans le respect de la sécurité, de l'ergonomie et de l'organisation moderne du travail</li> <li>2. planifier le déroulement d'une construction en tenant compte des aspects techniques, juridiques et financiers</li> <li>3. planifier différentes formes de travail en commun et leur mise en œuvre.</li> <li>4. procéder à l'acquisition de machines et d'équipements avantageux et adaptés à l'exploitation.</li> <li>5. avoir une vue d'ensemble du développement de moyens techniques</li> <li>6. assumer les fonctions de responsable de la sécurité (agriTOP) sur une entreprise.</li> </ol>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du travail, ergonomie, physique de la construction, énergie, prescriptions en matière de constructions</li> <li>- Lecture de plans, établissement de contrats et de mandats avec les architectes et les maîtres d'état, conduite de travaux, appels d'offres et adjudication</li> <li>- Calcul de la capacité de travail des machines et du coût des procédés, offres de travaux pour tiers et décomptes, état actuel du développement dans le domaine technique et des constructions</li> <li>- Bases légales et assurances dans le domaine de l'utilisation de machines en commun et de la circulation routière</li> <li>- Sécurité au travail et protection de la santé, analyse des dangers et évaluation des risques sur une entreprise</li> </ul>
<b>Durée</b>	Le module comprend 60 heures au total, dont 40 heures pour les cours, les exercices et les visites et environ 20 heures pour le travail personnel et l'examen modulaire.
<b>Evaluation</b>	Examen oral 30 minutes ou examen écrit
<b>Reconnaissance</b>	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.
<b>Prestataires</b>	Centres de formation des métiers de la terre et de la nature
<b>Validité</b>	6 ans dès la réussite du module
<b>Nombre de points</b>	4
<b>Remarques</b>	Frais supplémentaires pour l'obtention de l'attestation agriTOP Les aspects de l'organisation du travail et des assurances sont approfondis dans les modules B5 et M6; le module B2 contient les bases relatives aux coûts des machines

<b>Objectifs détaillés</b>		
<b>La candidate, le candidat est capable de</b>		Niveau C*
<b>1.1</b>	... interpréter le budget de travail d'une entreprise sous l'angle de l'engagement des machines et calculer la capacité des machines	C3
<b>2.1</b>	... établir un programme des volumes et des fonctions, présenter les conséquences personnelles, organisationnelles et techniques d'un projet et l'adapter aux conditions-cadres économiques actuelles	C4
<b>2.2</b>	... expliquer la technique et la physique des constructions (isolation, matériaux, aération, équipements intérieurs) et leur développement actuel	C3
<b>2.3</b>	... citer les restrictions en matière d'aménagement du territoire et les principales dispositions de la législation en matière de construction et décrire le déroulement d'une construction, de l'idée initiale au décompte final	C2
<b>2.4</b>	... décrire les possibilités, les limites et l'organisation des prestations personnelles	C4
<b>2.5</b>	... renseigner sur la forme et le contenu des contrats avec les architectes et les maîtres d'état. Indiquer les tâches de la conduite des travaux	C2
<b>2.6</b>	... citer et apprécier les coûts de construction et les coûts annexes correspondants, ainsi que les économies possibles	C4
<b>3.1</b>	... exercer une fonction de responsable dans différentes formes d'organisation de travaux en commun	C5
<b>3.2</b>	... régler de manière appropriée des situations exigeantes en matière de travaux en commun, y compris les décomptes	C6
<b>4.1</b>	... décrire, à l'aide d'exemples choisis, l'état actuel des procédés et de la technique dans le domaine de la traction et des transports et établir des concepts de mécanisation rationnels	C3
<b>4.2</b>	... calculer, comparer et expliquer les coûts des machines et des procédés et connaître les principes de base d'une offre	C4
<b>4.3</b>	... procéder à l'évaluation de l'état des machines et la justifier, planifier un investissement dans le cadre du renouvellement ou du développement du parc machines	C3
<b>4.4</b>	... évaluer la consommation d'énergie, son coût et les mesures d'économies possibles. Décrire les possibilités de production d'énergie dans l'agriculture	C4
<b>5.1</b>	... donner un aperçu des systèmes d'aide électronique pour la planification et la surveillance du fonctionnement des machines	C2
<b>6.1</b>	... énumérer les principales bases légales en matière de sécurité au travail, de protection de la santé, de circulation routière et de constructions, ainsi que les clauses d'assurance correspondantes	C2
<b>6.2</b>	... décrire et justifier les mesures et équipements de sécurité nécessaires pour la sécurité au travail, l'ergonomie et la protection de la santé	C4
<b>6.3</b>	... remplir les fonctions de responsable de la sécurité en évaluant les dangers pour la santé et les accidents sur l'exploitation et prendre les mesures requises	C6

\* Niveaux cognitifs selon Bloom